

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2026

DELIBERATION 2026-02-16

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-six, le onze février, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 05 février 2026

Date d'affichage : 05 février 2026

En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Simon DE MEYER, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Ingrid MORVAN à Pierre GRANDJEAN
Danièle LE CALVEZ à Philippe JAFFRES
Morgane LOAEC à Céline SENECHAL
Marie-Françoise VOXEUR à ELIANE PICART
Claude SEGALEN à Anne DELAROCHE
Catherine GUYADER à Claire LE ROY
Emmanuel MORUCCI à Isabelle BALEM

Monsieur Patrice SIDOINE a été nommé secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants et L 2313, L 2321 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la délibération du 17 décembre 2025 relative au rapport sur les orientations budgétaires (ROB) pour l'exercice 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER**, par chapitre, le Budget Primitif 2026 du budget principal, arrêté en équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	10 396 000.00	10 396 000.00
FONCTIONNEMENT	16 948 000.00	16 948 000.00
TOTAL	27 344 000.00	27 344 000.00

PJ : note de présentation du budget 2026
Budget primitif 2026 budget principal.

Avis de la commission :

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité

25 voix pour – 7 contre (Mesdames et Messieurs Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT JAL, Jean-Yves CAM) – 1 abstention (Monsieur Emmanuel MORUCCI)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 12 FEVRIER 2026

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Patrice SIDOINE

